



Sessione di u 14 di novembre di u 2022
Session du 14 novembre 2022

Raportu N° 2022-22
Rapport N° 2022-22

Urientazioni di u bughjettu 2023 è calendariu
Orientations budgétaires 2023 et calendrier

Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii
Rapport du Président de la Chambre des Territoires

Comme vous le savez, la Chambre des Territoires n'est pas dotée d'un budget propre et relève du budget général de la Collectivité de Corse pour les dépenses liées à son fonctionnement.

En application de l'article 4.1.2. de son règlement intérieur, la Chambre des Territoires adresse à la Direction générale des services de la Collectivité de Corse, une note faisant état des besoins prévisionnels pour l'année à venir.

L'objet du présent rapport est de vous soumettre les orientations budgétaires proposées par la Chambre des territoires, pour le budget prévisionnel 2023 avec pour socle, d'une part, le fonctionnement de cette instance et d'autre part, la poursuite des actions à destination des membres de la Chambre des territoires, dans le cadre des missions prescrites par les textes en vigueur.

Concernant l'année 2023, il vous est proposé de voter un budget de 10 000 euros en fonctionnement, à l'identique de celui de cette année, à la fois pour garantir l'existant mais aussi dans l'attente des actions qui seront discutées et validées avec vous dans les semaines qui viennent, dans le cadre d'une relance de cette institution essentielle au bon fonctionnement de la Collectivité de Corse et de ses territoires.

Ce budget permettra de financer des prestations de services et la commande de fournitures diverses. Il pourra donc évoluer en fonction des besoins qui émergeront et des actions que vous souhaitez voir conduites, à l'occasion notamment des décisions budgétaires modificatives.

Par ailleurs, il est d'usage, pour la dernière session de l'année de proposer et valider le calendrier des sessions pour l'année à venir. Il vous est proposé en séance.

Vi pregu di dibàttene.

Je vous prie de bien vouloir en débattre.